

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Yves LOUBIERES (Montamel) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet) – Marcel BETAILLE (Uzech-les-Oules)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-42 : VALIDATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MARS 2010

Le procès verbal de la séance du 17 mars 2010 est soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire valide le procès verbal de la séance du 17 mars 2010.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Yves LOUBIERES (Montamel) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet) – Marcel BETAILLE (Uzech-les-Oules)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-43 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Madame la Présidente propose au Conseil communautaire de voter des taux de taxes directes locales d'habitation et foncières pour 2010, identiques à ceux de 2009, soit :

Taxe d'Habitation :	3.85 %
Foncier Bâti :	8.10 %
Foncier Non Bâti :	85.49 %

Par ailleurs, Madame la Présidente propose à l'assemblée de voter un taux relais pour 2010, identique au taux de taxe professionnelle 2009, soit 8.15 %. Elle précise que ce taux ne sert pas à la taxation, mais au calcul de la compensation prévue dans le cadre de la suppression de la taxe professionnelle.

Le produit fiscal prévisionnel attendu des taxes d'habitation et foncières et la compensation relais 2010 représentent un montant de 1 955 894 € pour l'année 2010.

La participation de la Communauté de Communes aux dégrèvements accordés aux entreprises au titre du plafonnement de la taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée s'élève à 5 694 € pour l'année 2010. Le solde du prélèvement France Telecom s'élève à 4 014 €. Le total des allocations compensatrices s'élève à 58 257 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2010 des taxes directes locales d'habitation et foncières, ainsi que le taux relais, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Yves LOUBIERES (Montamel) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet) – Marcel BETAILLE (Uzech-les-Oules)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-44 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Madame la Présidente propose au Conseil communautaire de voter des taux de taxes pour 2010, inférieurs à ceux de 2009, soit :

Zone Rurale : 10,52 %
Zone Urbaine : 12,79 %

Le produit prévisionnel de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2010 s'élève à 987 365 €, dont :

Zone Rurale : 455 014 €
Zone Urbaine : 532 351 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les taux d'imposition 2010 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, comme présentés ci avant, et autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles en vue de l'application de ces taux.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel : Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel : Jean-François BELIVENT – Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-45 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 35 votes pour), le budget primitif principal 2010, présenté par Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Le Budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement : 4.435.850

Recettes de fonctionnement : 4.435.850

Dépenses d'investissement : 3.972.846

Recettes d'investissement : 3.972.846

Les programmes d'investissement sont les suivants, en dépenses :

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Restauration petit patrimoine 2009	96.172
Restauration petit patrimoine 2010	110.000
Signalétique petit patrimoine	5.000
Point Bouriane	9.000
Espace naturel sensible du Frau	180.325
Maison Communautaire	304.841
Maison Commune Emploi Formation	206.076
Matériel informatique & bureau	5.000
Aire d'accueil gens du voyage	11.000
Intégration containers OM	3.500
Parcours cyclable	5.000
SIG	5.000
Matériel & mobilier bibliothèques	11.000
Cyberbase	21.000
Maison Bouriane	232.125
Couverture ADSL zones blanches	2.369
Locaux Office de Tourisme Intercommunal	130.000
Locaux bibliothèque intercommunale Gourdon	250.000
Travaux ouvrages d'art	70.000
Acquisition d'un minibus	1.200
Travaux voirie 2006	6.689
Travaux voirie 2007	1.965
Travaux voirie 2009	14.000
Travaux voirie 2010	600.000
Maison médiévale	50.000
Locaux petite enfance	200.000
Maison assistantes maternelles	5.000
Locaux jeunesse	119.600

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel : Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel : Jean-François BELIVENT – Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-46 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LABORATOIRE D'ANALYSES 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 35 votes pour), le budget annexe Laboratoire d'Analyses 2010, présenté par Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Le Budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement : 23.342

Recettes de fonctionnement : 23.342

Dépenses d'investissement : 28.866

Recettes d'investissement : 28.866

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel : Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel : Jean-François BELIVENT – Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-47 : VOTE DU BUDGET ANNEXE SPANC 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 35 votes pour), le budget annexe SPANC 2010, présenté par Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Le Budget s'équilibre en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement, et présente un suréquilibre, en section d'investissement :

Dépenses de fonctionnement : 38.309

Recettes de fonctionnement : 38.309

Dépenses d'investissement : 500

Recettes d'investissement : 16.713

Les programmes d'investissement sont les suivants, en dépenses :

Matériel informatique : 500

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel : Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel : Jean-François BELIVENT – Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-48 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 35 votes pour), le budget annexe Lotissement habitat 2010, présenté par Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Le Budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement : 145.463

Recettes de fonctionnement : 145.463

Dépenses d'investissement : 144.446

Recettes d'investissement : 144.446

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel : Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel : Jean-François BELIVENT – Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-49 : VOTE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE) 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 35 votes pour), le budget annexe Lotissement Zone d'Activités Economiques (ZAE) 2010, présenté par Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Le Budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement : 2.925.827

Recettes de fonctionnement : 2.925.827

Dépenses d'investissement : 4.262.892

Recettes d'investissement : 4.262.892

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel : Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel : Jean-François BELIVENT – Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-50 : VOTE BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 35 votes pour), le budget annexe Multiservice viande 2010, présenté par Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Le Budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement : 24.989

Recettes de fonctionnement : 24.989

Dépenses d'investissement : 15.448

Recettes d'investissement : 15.448

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel : Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel : Jean-François BELIVENT – Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-51 : VOTE BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité (par 35 votes pour), le budget annexe Hôtel d'entreprises 2010, présenté par Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Le Budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

Dépenses de fonctionnement : 130.129

Recettes de fonctionnement : 130.129

Dépenses d'investissement : 705.522

Recettes d'investissement : 705.522

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-52 : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZAE 2010 : REINTEGRATION DE LA SOMME INSCRITE AU COMPTE 1068 A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget annexe lotissement ZAE appliquant les principes de la comptabilité de stocks, le besoin de financement de la section d'investissement n'est que temporaire, car lié au décalage existant entre la phase de stockage et la phase de déstockage correspondant aux ventes.

En conséquence, il doit être couvert par des moyens de financement non définitifs.

Or, l'affectation de l'excédent de fonctionnement en réserves au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » génère des ressources d'investissement définitives.

En conséquence, il convient de réintégrer la somme inscrite au compte 1068 à la section de fonctionnement, par l'annulation de l'écriture d'affectation du résultat à la section d'investissement. Cela se traduit par l'émission d'un mandat de dépense au compte 1068, en contrepartie de l'émission d'un titre de recette au compte 7785 « excédent d'investissement transféré au compte de résultat », pour le montant figurant au compte 1068.

En conséquence, considérant la délibération n°2010-30 affectant l'excédent de fonctionnement du budget annexe lotissement ZAE à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, au compte 1068, pour un montant de 735.789,60 €,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la proposition de réintégrer la somme inscrite au compte 1068 à la section de fonctionnement.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-53 : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZAE : APPLICATION DU RÉGIME OPTIONNEL DES PROVISIONS BUDGÉTAIRES

Il est proposé d'appliquer le régime optionnel des provisions budgétaires pour le budget annexe lotissement ZAE.

En effet, il convient non pas d'affecter l'excédent généré par le versement de subventions de façon définitive à la section d'investissement, par le biais de l'autofinancement, mais de l'affecter de façon temporaire, à cette section, par le biais de la constatation d'une provision.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve l'application du régime optionnel des provisions budgétaires pour le budget annexe lotissement ZAE.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-54 : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZAE 2010 : MONTANT DE LA PROVISION BUDGÉTAIRE

Il est proposé de prévoir le montant de la provision budgétaire du budget annexe lotissement ZAE, à hauteur de 722 537 €, pour l'année 2010.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve cette proposition.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-55 : VOTE DES AMORTISSEMENTS

Madame la Présidente rappelle au Conseil Communautaire les durées d'amortissement des biens en vigueur :

- logiciels : 2 ans
- voitures : 5 ans
- camions / tracteurs : 8 ans
- mobilier : 10 ans
- matériel de bureau : 5 ans
- matériel informatique : 3 ans
- matériels classiques : 6 ans
- installations de voirie : 9 ans
- pont-bascule : 15 ans
- maison des communes St Germain : 25 ans
- atelier de menuiserie Concorès : 15 ans
- fabrique poterie Uzech les Oules : 20 ans
- maison communautaire Gourdon : 25 ans
- bâtiments à destination technique et économique : 25 ans
- bâtiment à destination administrative : 25 ans
- agencements et aménagements de terrains : 15 ans
- agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques : 10 ans
- équipements de garages et ateliers : 10 ans
- subventions d'équipement versées : 10 ans

Elle propose à l'assemblée les compléments suivants :

- frais d'études et d'insertion non suivis de réalisation : 5 ans

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les durées d'amortissement des biens comme présentées ci avant.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-56 : ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES

Madame la Présidente explique que les titres de recettes ci après listés, d'un montant total de 5 113.30 €, n'ont pu être recouvrés :

- titre 151/2006 pour 68.59 € (téléalarme)
- titre 189/2006 pour 8.00 € (pont-bascule)
- titre 311/2006 pour 8.00 € (pont-bascule)
- titre 90/2007 pour 8.00 € (pont-bascule)
- titre 100/2008 pour 839.29 € (aire d'accueil des gens du voyage)
- titre 101/2008 pour 1 209.50 € (aire d'accueil des gens du voyage)
- titre 103/2008 pour 636.15 € (aire d'accueil des gens du voyage)
- titre 104/2008 pour 557.56 € (aire d'accueil des gens du voyage)
- titre 105/2008 pour 293.43 € (aire d'accueil des gens du voyage)
- titre 106/2008 pour 390.19 € (aire d'accueil des gens du voyage)
- titre 108/2008 pour 758.30 € (aire d'accueil des gens du voyage)
- titre 109/2008 pour 336.29 € (aire d'accueil des gens du voyage)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'admission de cette somme en non valeur.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-57 : REVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Certains agents communautaires ne perçoivent pas de régime indemnitaire. Il est proposé d'harmoniser son application par le versement d'une prime liée à la catégorie de l'agent (A, B ou C) et d'une seconde liée aux postes à responsabilité. Est entendu comme poste à responsabilité la gestion d'une équipe et / ou l'organisation et la gestion d'un service.

Le régime indemnitaire serait versé aux agents titulaires, stagiaires et contractuels.

Proposition est faite de modifier le régime indemnitaire comme suit :

1- Indemnité d'Administration et de Technicité :

Filière	Grade	Montant annuel de référence	Coefficient multiplicateur
Administrative	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	447.05 €	4
Administrative	Rédacteur territorial (jusqu'au 5 ^{ème} échelon)	585.76 €	4
Animation	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	447.05 €	4
Animation	Animateur territorial (jusqu'au 5 ^{ème} échelon)	585.76 €	4
Culturelle	Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	447.05 €	4
Technique	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	447.05 €	6
Technique	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	461.99 €	6

2- Indemnité d'exercice et de missions

Filière	Grade	Montant annuel de référence	Coefficient multiplicateur
Administrative	Rédacteur territorial	1250.08 €	2
Administrative	Secrétaire de mairie	1372.04 €	2.3
Animation	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	1143.37 €	1.3
Animation	Animateur territorial	1250.08 €	2
Technique	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1143.37 €	1.3
Technique	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1143.37 €	1.3

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

3- Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires

Filière	Grade	Montant annuel de référence	Coefficient multiplicateur
Administrative	Rédacteur territorial (à partir du 6 ^{ème} échelon)	853.56 €	2
Animation	Animateur territorial (à partir du 6 ^{ème} échelon)	853.56 €	2
Culturelle	Attaché de conservation du patrimoine	1073.37 €	2.3

4- Indemnité forfaitaire de sujétions et de travaux supplémentaires des éducateurs de jeunes enfants

Filière	Grade	Taux moyen	Coefficient
Sociale	Educateur de jeunes enfants	950.00 €	1.32

5- Prime de technicité forfaitaire des personnels de bibliothèque

Filière	Grade	Montant annuel
Culturelle	Attaché de conservation du patrimoine	1443.84 €

6- Prime de service et de rendement

Filière	Grade	Taux moyen	Crédit global	Modulation
Technique	Ingénieur territorial	2 299.02 €	137.94 €	1.5

7- Prime de service

Filière : Sociale

Grade : Educateur de jeunes enfants

Enveloppe : traitements indiciaires bruts annuels x 7.5 %

Modulation : jusqu'à 17 % du traitement brut de l'agent

8- Indemnité de responsabilité des régisseurs d'avances et de recettes

Régisseur d'avances	Régisseur de recettes	Régisseur d'avances et de recettes	Montant du cautionnement (en euros)	Montant de l'indemnité de responsabilité annuelle (en euros)
Montant maximum de l'avance pouvant être consentie (en euros)	Montant moyen des recettes encaissées mensuellement (en euros)	Montant total du maximum de l'avance et du montant moyen des recettes effectuées mensuellement (en euros)		
Jusqu'à 1 220	Jusqu'à 1 220	Jusqu'à 2 440	-	110
De 1 221 à 3 000	De 1 221 à 3 000	De 2 441 à 3 000	300	110

Les termes de la délibération du 30 septembre 2009 restent inchangés.

L'ensemble de ces montants évolue en fonction de la valeur du point d'indice de la fonction publique territoriale.

Les indemnités sont proratisées pour les agents à temps non complet.

Les indemnités peuvent être modulées selon l'importance des sujétions de l'emploi occupé par chacun, du supplément de travail fourni, de l'absentéisme, de la manière de servir (disponibilité, écoute...).

Le versement des indemnités est suspendu au-delà de 3 mois cumulés d'arrêt maladie.

La périodicité de versement peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle selon les cas et conformément à la réglementation en vigueur.

Les montants des indemnités feront l'objet d'une revalorisation en fonction des textes en vigueur.

La mise en place de cette modification prend effet dès que la délibération sera rendue exécutoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la révision du régime indemnitaire comme présentée ci avant et autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-58 : VALIDATION DE L'ACTION SOCIALE

Vu l'article 9 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et en particulier l'article 88-1,

Considérant que les collectivités sont tenues depuis la loi du 19 février 2007 de mettre à la disposition de leurs agents des services ou prestations d'action sociale,

Considérant que ces dépenses revêtent un caractère obligatoire pour les collectivités territoriales,

Considérant que ces prestations ou services visent à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles,

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur le montant et le champ des prestations de l'action sociale proposée aux agents de la collectivité,

Il est proposé de mettre en place un plan d'action sociale au profit des agents titulaires, stagiaires et contractuels de la Communauté de Communes. Chaque agent percevra 100 € par an et par le biais de bons d'achats auprès de commerces du territoire communautaire qui auront préalablement donné leur accord.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la mise en place d'un plan d'action sociale au profit des agents communautaires, titulaires, stagiaires ou contractuels,
- valide le plan d'action sociale à hauteur de 100 € par an et par agent dans les conditions présentées ci avant,
- inscrit les crédits nécessaires au budget primitif 2010,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-59 : CREATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE MISSION

Les Commissions « Développement économique » et « Communication » ont souhaité créer un poste de chargé de communication afin d'accompagner le développement des compétences de la Communauté de Communes et valoriser l'action menée par l'ensemble des élus communautaires.

Le chargé de communication sera chargé, entre autres, de :

- suivre la mise en œuvre de la politique de communication externe et interne de la Communauté de Communes,
- recueillir, coordonner et diffuser les informations relatives à la vie de la Communauté de Communes,
- contribuer à la conception des publications institutionnelles et des différents supports d'information et de promotion,
- relayer l'information auprès des différents média et assurer les relations presse écrite, audio-visuelle. Concevoir les communiqués de presse et les dossiers de presse,
- accompagner l'organisation de manifestations,
- participer à la création du site internet communautaire et en assurer la mise à jour et l'animation.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte du Pays Bourian souhaite également mener des actions de communication. Une mutualisation de personnel serait donc envisageable.

Le grade de chargé de communication n'existe pas dans la nomenclature de la fonction publique territoriale. Néanmoins, l'article 3, alinéa 4, de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 précise que « par dérogation au principe énoncé à l'article 3 du titre Ier du statut général, des emplois permanents peuvent être occupés par des agents contractuels dans les cas suivants :
1° lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
2° pour les emplois du niveau de catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient. »

Les agents recrutés sur la base de l'alinéa 4 cité précédemment « sont engagés par des contrats à durée déterminée, d'une durée maximale de 3 ans. Ces contrats sont renouvelables, par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder six ans.

Si, à l'issue de la période maximale de six ans mentionnée à l'alinéa précédent, ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée. »

Etant donné l'avis des Commissions « développement économique » et « communication »,

Etant donné qu'il n'existe pas de cadre d'emplois relatif aux chargés de communication,

Etant donné que les besoins de la Communauté de Communes justifient la création de poste,

Il est proposé au Conseil Communautaire de créer un poste de « chargé de communication » à temps complet. Cet agent sera recruté de manière contractuelle pour une période d'un an renouvelable.

Etant donné les compétences demandées, l'agent sera de catégorie A et sa rémunération sera basée sur l'indice brut 379 et de l'indice majoré 349.

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide de :

- créer un poste d'attaché de communication à temps complet sur la base de l'article 3, alinéa 4, de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- valider les conditions de recrutement et de rémunération comme présentées ci avant,
- autoriser Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles au recrutement d'un chargé de communication.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-60 : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il convient d'actualiser le tableau des effectifs du personnel.

Présentation en est faite au Conseil Communautaire (cf. annexe).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le tableau des effectifs comme présenté en annexe.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-61 : SUBVENTION 2010 – OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Conformément aux prévisions budgétaires,

Conformément au budget prévisionnel présenté par l'Office de Tourisme Intercommunal,

Il est proposé de verser à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy-Bouriane une subvention de fonctionnement à hauteur de 241 910 €, pour l'année 2010.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-62 : SUBVENTION 2010 – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Conformément aux prévisions budgétaires,

Conformément au budget prévisionnel présenté par la Maison des Jeunes et de la Culture

Il est proposé de verser à la Maison des Jeunes et de la Culture de Gourdon, dans le cadre de conventions, une subvention de fonctionnement pour le financement des Centres de Loisirs Sans hébergement, d'un montant de 103 296 €, pour l'année 2010.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-63 : SUBVENTION 2010 – CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE »

Conformément aux prévisions budgétaires,

Conformément au budget prévisionnel présenté par la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Il est proposé de verser à la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue » une subvention de fonctionnement à hauteur de 70 447 €, pour l'année 2010.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles au versement de la subvention.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-64 : SUBVENTION 2010 – AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Considérant la demande de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2010,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le versement à l'ADIL d'une subvention de 153 €, pour l'année 2010, conformément aux prévisions budgétaires,
- autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-65 : SUBVENTION 2010 – COMITE D'ANIMATION CULTURELLE DE GOURDON

Vu la demande de subvention reçue du Comité d'Animation Culturelle de Gourdon pour l'organisation des rencontres estivales de musique de chambre, d'animation de la salle de cinéma et de concerts (7 000 €),

Vu l'avis favorable de la Commission Culture et Patrimoine du 19 février 2010,

Considérant que la demande formulée par le Comité d'Animation Culturelle de Gourdon répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animation et d'évènements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 7 000 € au profit du Comité d'Animation Culturelle de Gourdon et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-66 : SUBVENTION 2010 – ASSOCIATION « LES AMIS DE LA BUTTE »

Vu la demande de subvention reçue de l'Association « Les Amis de la Butte » pour l'organisation du Festival Léo Ferré (2 000 €),

Vu l'avis favorable de la Commission Culture et Patrimoine du 19 février 2010,

Considérant que la demande formulée par l'Association « Les Amis de la Butte » répond aux quatre critères définis dans la compétence « création, organisation et soutien d'animation et d'événements touristiques » (espace, durée, fréquentation et financier),

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 2 000 € au profit de l'Association « Les Amis de la Butte » de Gourdon et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-67 : SUBVENTION 2010 – ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE QUERCY-BOURIANE

Vu la demande de subvention reçue de l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane pour l'organisation de l'opération « premières pages », du Festival « Croc'Histoires » 2010 et d'animations de l'automne 2010 (1 500 €),

Vu l'avis favorable de la Commission Culture et Patrimoine du 19 février 2010,

Considérant que la demande formulée par l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane a pour but de diffuser et promouvoir la lecture publique sur le territoire communautaire ainsi qu'organiser des animations « Croc'Histoires » auprès des écoles et de la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue »,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 1 500 € au profit de l'Association des Amis de la Bibliothèque Quercy-Bouriane et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-68 : SUBVENTION 2010 – ASSOCIATION DIOCESAINE DE CAHORS, PAROISSE DE GOURDON

Vu la demande de subvention reçue de l'Association Diocésaine de Cahors, Paroisse de Gourdon pour l'équipement d'un gîte à St Siméon pour l'accueil des pèlerins et randonneurs du chemin de St Jacques de Compostelle (800 €),

Vu l'avis favorable du Bureau de la Communauté de Communes du 2 avril 2010,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence développement touristique et en particulier à la promotion des opérations de « création d'aménagements et d'équipements en faveur du développement des activités touristiques »,

Considérant que la demande de subvention répond à la compétence « soutien en direction du monde associatif dans l'objectif d'une dynamique apportée à la vie locale, dans le cadre des compétences communautaires, conformément aux critères définis dans la compétence tourisme »,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'octroi d'une subvention de 800 € au profit de l'Association Diocésaine de Cahors, Paroisse de Gourdon et autorise Madame la Présidente à procéder à toutes démarches et signatures utiles à son versement.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-69 : MAISON BOURIANE : VALIDATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Politique de logement et cadre de vie : réalisation d'une maison issue du concours d'architecture dans le cadre du Pays Bourian

Par délibération du 28 janvier 2009, le Conseil communautaire approuvait le dossier d'avant-projet de construction d'une maison bois à Saint-Germain-du-Bel-Air et validait l'avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre transférant la mission d'études d'exécution (EXE) aux entreprises.

Par délibération du 17 mars 2010, le Conseil communautaire approuvait la mise en place d'une convention de groupement de commandes avec la mairie de Dégagnac, afin de mutualiser les procédures administratives de la consultation des entreprises.

La réunion technique du 30 mars 2010, en présence de la mairie de Dégagnac, de l'équipe de maîtrise d'œuvre, du Pays Bourian et de Quercy Energie a permis de fixer les dernières modalités du dossier de consultation des entreprises et rédiger un calendrier prévisionnel de l'opération.

Modalités de consultation des entreprises

Il est prévu une consultation des entreprises de travaux selon une procédure adaptée. Un soin particulier sera apporté à la sélection des candidats et l'analyse des offres des lots n° 2, 4 et 6, relatifs respectivement à l'ossature bois, au bardage extérieur et aux menuiseries intérieures.

En effet, il est important pour ce projet que la collectivité se positionne par rapport à la filière bois, en définissant des critères de qualité et des critères environnementaux précis qui permettront d'établir un lien direct avec les fournisseurs de bois (scieries, grossistes...). La démarche exemplaire qui a sous-tendu l'élaboration de ce projet doit se maintenir lors de l'appel d'offres et du chantier.

Calendrier prévisionnel

Le lancement de la consultation est prévu début mai, de manière à démarrer le chantier courant septembre 2010. Les travaux dureront 6 mois environ (hors période de préparation).

A titre d'information, le chantier de la maison bois de Dégagnac se déroulera à la même période.

Suivi énergétique

Dans le cadre du suivi énergétique mené en partenariat avec le Pays Bourian et Quercy Energie, des visites pédagogiques du chantier seront programmées. Trois phases précises du chantier ont été identifiées, ainsi que deux catégories de public :

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Catégories de public	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Elus - citoyens	Après la mise en place de l'ossature bois	Pendant le second-œuvre	Fin du chantier
Entreprises - étudiants			

La maison bois de Dégagnac, d'un accès plus facile, accueillera ces visites de chantier.

Financement

Le coût des travaux pour la maison de Saint-Germain-du-Bel-Air est estimé, au stade du projet, à 213 417,00 € TTC. Le coût total de l'opération s'élève à 234 500,00 € TTC.

Le projet de construction de maison bois bénéficie d'une subvention du Conseil Régional Midi-Pyrénées à hauteur de 86 188,00 €, d'une subvention du Conseil Général du Lot au titre du FAIE, à hauteur d'environ 46 984,00 € et d'une subvention d'Energie Préludde de 9 750,00 €.

Vu les délibérations du Conseil communautaire des 28 janvier 2009 et 10 février 2010,

Vu le Code des marchés publics,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- approuve le dossier projet présenté pour les travaux de construction d'une maison bois à Saint-Germain-du-Bel-Air pour un coût de travaux de 213 417,00 € TTC,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget prévisionnel de la Communauté de Communes,
- autorise Madame la Présidente à lancer une consultation des entreprises, selon les dispositifs fixés par le Code des Marchés Publics et à signer les marchés correspondants,
- invite Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-70 : ZONE D'ACTIVITÉS DE COUGNAC : VALIDATION DU PROJET

Développement économique : aménagement de zones d'activités

Suite au choix de la maîtrise d'ouvrage de créer un éco-pôle sur le projet de zone d'activités économiques de Cougnac, la SEM LDA a été missionné pour redécouper les quatre lots du projet initial.

Plusieurs variantes d'aménagement paysager ont été proposées par l'équipe de maîtrise d'œuvre. La variante n° 1, comprenant 17 lots a été retenue. Cette variante porte à 2550 m² la surface moyenne des parcelles.

Une voirie centrale a été ajoutée, afin de desservir l'ensemble des lots (voir plan joint en annexe).

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 207 795,00 € TTC. L'opération s'élève à 1 530 000,00 € TTC.

Des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Lot (cf. plan de financement ci-joint).

De même que sur ce dossier, une réflexion est engagée avec le Conseil Régional pour une qualification en zone d'intérêt régional.

Vu l'avis de la commission économique du 07 avril 2010 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le dossier « projet » de l'aménagement de la zone d'activités économiques de Cougnac,
- approuve le tableau des coûts et le plan de financement ci-joint d'un montant total de 1 530 000,00 € TTC,
- dit que les crédits seront inscrits au budget 2010,
- sollicite la participation de l'Etat (Dotation de Développement Rural), du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général du Lot,
- invite Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-71 : MAISON COMMUNAUTAIRE : PLAN DE FINANCMET POUR LA SALLE DE CONFÉRENCES

Développement économique : maison commune emploi-formation

Dans le cadre de la création d'une maison commune emploi formation (MCEF), la Communauté de Communes souhaite réunir dans un même espace les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi, la formation, l'insertion et le développement économique, afin de mutualiser les ressources et organiser une offre de services de proximité pour les chefs d'entreprise, les salariés et les demandeurs d'emploi.

La MCEF a défini quatre axes d'intervention prioritaires :

- l'accueil de nouveaux arrivants et de nouvelles activités,
- la transmission-reprise d'entreprises dans l'artisanat et l'agriculture,
- la valorisation de la filière bois et de l'espace forestier,
- l'emploi des personnes en difficulté et spécifiquement des femmes

Autour de ces axes, les partenaires présents prévoient de mener différentes actions en commun, dans le cadre de plans d'actions annuels. Ceux-ci vont concerner, outre l'accueil des publics, l'information et l'accompagnement individuel, la mise en place d'ateliers, de séminaires, de conférences, de journées d'information thématiques.

Afin de pouvoir réaliser ces animations, une salle équipée est prévue au sein de la MCEF. La demande LEADER concerne l'équipement de cette salle qui fait 129 m², et pourra accueillir 100 personnes assises :

- achat de mobilier : chaises, tables, pupitres et fauteuils de conférence,
- matériels audiovisuels : écran, vidéoprojecteur, enceintes, sonorisation

En dehors des temps d'utilisation par la MCEF, la salle sera mise à disposition des associations ou organismes locaux pour l'organisation de conférences. C'est la seule salle sur le gourdonnais qui offrira cette capacité d'accueil et un équipement adapté pour les conférences.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Objet	Montant
Mobilier	12 004.00 € HT	Leader	24 744.949 €
Pupitres de conférence	26 250.00 € HT	Autofinancement	31 493.571 €
Matériel audiovisuel	17 984.52 € HT		
Total	56 238.52 € HT		56 238.52 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le plan de financement de la salle de conférence comme présenté ci avant,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles à la sollicitation des financements.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-72 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – ANNÉE 2009

Action sociale : création et gestion de centre de loisirs sans hébergement pour l'accueil et l'animation en dehors des temps scolaires, en direction des enfants de plus de 6 ans

La communauté de communes a la compétence « création et gestion de centre de loisirs sans hébergement pour l'accueil et l'animation en dehors des temps scolaires, en direction des enfants de plus de six ans et adolescents ». Cette compétence est déléguée à la Maison des Jeunes et de la Culture.

Dans ce cadre, la commune de Gourdon met à disposition de la communauté de communes des locaux et du personnel (entretien et surveillance) ; une convention annuelle déterminant les obligations de chaque partie est nécessaire.

Un modèle de convention pour l'exercice 2009 est joint.

Les frais liés au fonctionnement des locaux s'élèvent à 6 833.27 € et les frais de personnels à 24 941.48 € soit un total de 31 774.75 €.

Pour mémoire, les frais liés au locaux et au personnel, pour l'année 2008, s'élevaient à 39 546.18 €. La différence s'explique par la modification de réglementation. En effet, depuis septembre 2009, le personnel mis à disposition entre 12 heures et 14 heures est désormais considéré comme de la surveillance et non plus comme de l'animation et reste à la charge exclusive de la commune de Gourdon.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- valide la convention entre la communauté de communes et la commune de Gourdon pour la mise à disposition de locaux et de personnel utiles au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement pour l'année 2009,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatorze avril à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 6 avril 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard LANGHOFF

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Philippe CAMBOU – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Pouvoir de Delphine SOUBIROUX-MAGREZ à Marie-Odile DELCAMP

Lamothe-Cassel: Patrick DELPECH – Georges MARTINOT

Montamel: Jean-François BELIVENT - Roger GOETT

Payrignac : Patrick CAPY – Roger GAYDOU – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Eric BESSIERES – Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Serge CALLES – Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Jacques COMBES

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Francine COUDERC – Gérard FARGES

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Jean MITHIAUX

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Gérard MOTTIN (Saint Cirq Souillaguet) – Thierry CONSTANT (Saint-Projet)

A été élue secrétaire de séance : Marie-Odile DELCAMP

N°2010-73 : MODIFICATION DU CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Il est proposé au Conseil Communautaire que la séance prévue le 26 mai 2010 se tienne à la Maison Communautaire et non à la Salle Communale d'Uzech-les-Oules.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire valide cette modification.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,
Danielle DEVIERS